



## RÈGLEMENTS DU CAMP VIOLONISSIMO

- Pour un environnement sécuritaire et un encadrement de sécurité, il est important que chaque campeur respecte les règlements du camp. Il va sans dire que nous ferons tout en notre possible pour encourager chaque enfant à bien s'intégrer à la vie du camp. Toutefois, s'il advenait que la situation devenait intenable avec un enfant en particulier, et ce malgré tous nos efforts, nous nous verrons dans l'obligation d'en informer ses parents ou tuteur. Dans tel cas, nous comptons sur la collaboration des parents pour maîtriser la situation.
- La direction se réserve le droit d'expulser en tout temps, le campeur dont le comportement pourrait porter préjudice à autrui et ce sans remboursement.
- Chaque campeur doit avoir une tenue et un comportement décent. Il doit surveiller son langage, respecter tout le personnel du camp ainsi que les autres campeurs. Il doit veiller à la propreté et à l'ordre. Il acceptera la nature comme elle est, sans rien briser et déposera ses déchets aux endroits appropriés.
- Le campeur s'engage à respecter l'horaire établi des activités.
- Un campeur ne peut quitter son groupe sans autorisation du moniteur ou du professeur
- Le campeur doit toujours être accompagné d'un adulte s'il circule sur le site pendant les périodes d'activités instrumentales ou ludiques.
- Pour éviter toute propagation de maladie, l'hygiène est primordiale. Le campeur devra se laver les mains avant et après les repas.
- Le campeur s'engage à respecter le couvre-feu.
- Il est interdit de nourrir les animaux présents sur le site.
- Il est interdit de se servir du piano et de la table de billard.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des breuvages dans les dortoirs ou les chambres.
- Il est interdit de fumer ou de boire de l'alcool sur tout le site du camp.
- La baignade et les jeux aquatiques sont interdits en-dehors des heures établies d'avance par la direction.